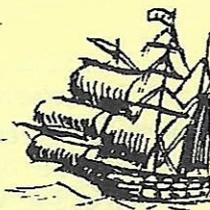
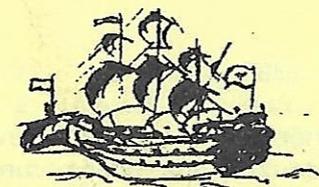
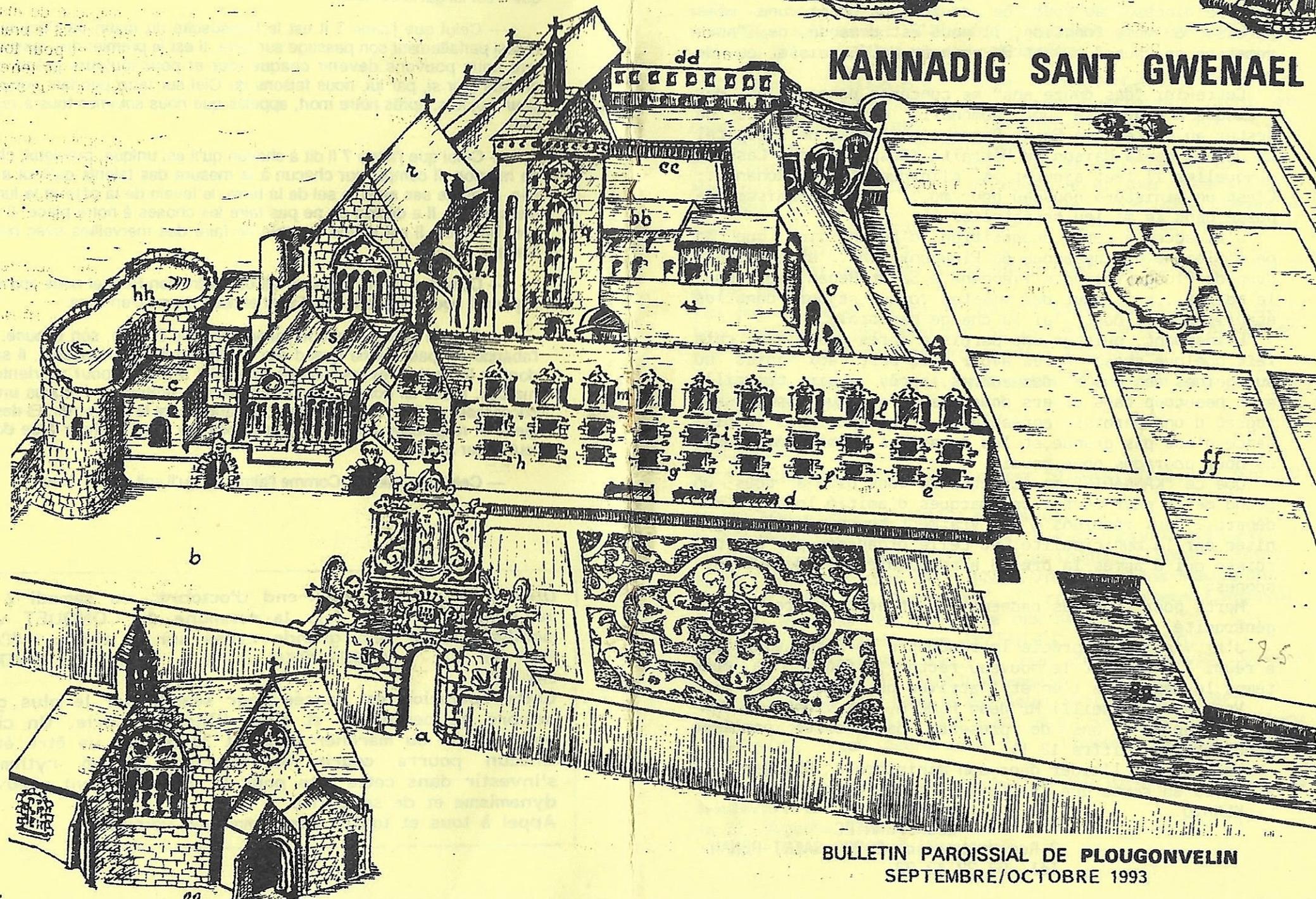


mm



KANNADIG SANT GWENAEL



Redessiné par J. Mabieu d'après copie ancienne. 1973.

1981 - 1993

Je viens de passer douze années à Plougonvelin... Et dans le diocèse, au bout de douze ans dans une même paroisse ou même fonction, il nous est demandé de "nous remettre en cause" ... et de changer de paroisse ou de ministère.

Cette loi "des douze ans" me concerne donc... et Mgr l'évêque m'a proposé une aumônerie qui me permet de rester au secteur de Saint-Renan: l'aumônerie de l'Hôpital Le Jeune, de la Maison de Retraite (Résidence de Lescao) auxquelles il faut ajouter la clinique "Saint-Ronan"... C'est un ministère nouveau pour moi: d'une paroisse je passe dans le milieu hospitalier.

J'ai accepté cette proposition, d'autant plus que je ne m'éloigne pas beaucoup de Plougonvelin... et que beaucoup de Plougonvelinois viennent à Saint-Renan, soit pour le marché... soit pour des visites (ou un séjour) dans les établissements dont j'ai la charge pastorale.

Evidemment, quitter une paroisse après douze ans, cela fait quelque chose. Après avoir pris part aux joies ou aux peines des uns et des autres, après avoir travaillé avec beaucoup dans divers domaines, on ne peut partir sans regret d'une paroisse agréable et attachante. Mais la distance n'est pas grande, et les occasions seront nombreuses où nous pourrons nous revoir.

Que ce "KANNADIG" me permette de vous dire à tous un grand merci pour toutes vos marques d'amitié lors de mon départ... Deux réunions m'ont vraiment touché: celle organisée par la municipalité, et celle organisée par la paroisse qui d'après la presse a rassemblé près de 400 personnes.

Merci pour tous les cadeaux ... et pour votre grande générosité.

J'ai vraiment apprécié la rencontre du 5 septembre qui a réuni l'ancien et le nouveau recteur, fêtant en même temps le départ de l'un et l'arrivée de l'autre.

Vous avez accueilli Mr Jean FLOCH, qui vient de CHATEAULIN après 12 ans de présence dans cette paroisse (toujours le chiffre 12 !)

Vous saurez l'aider dans son ministère à Plougonvelin et faire en sorte que la vie chrétienne continue.

KENAVO.

Jean PLANTEC.

3 Rue de Lescao 29290 SAINT-RENAN
Tél. 98 32 43 33.

C'est l'ouverture de l'année Saint-Mathieu ce mardi 21 septembre en la fête de l'Apôtre. Diverses manifestations sont prévues tout au long de l'année ; mais l'objectif premier est d'éveiller les jeunes à l'histoire humaine et religieuse de la région, à la tradition et au patrimoine.

C'est aussi la rentrée des catéchismes... Les inscriptions sont en cours: n'hésitez pas à téléphoner ou à passer au presbytère, 4 rue de Bertheaume.

Cela commence en CE 1, avec l'année d'EVEIL A LA FOI. Non pas un 'vrai' caté en équipes, avec des choses à apprendre. Mais un 'éveil' en famille, avec des choses à voir, à lire et surtout à faire. Une année importante malgré les apparences.

Puis viennent les catés en équipes pour les CE 2, les CM 1 et les CM 2.

Les jeunes de 6^o et de 5^o qui ne sont pas catéchisés dans leur collège et qui désirent se préparer à la Profession de Foi et à la Confirmation ont aussi à s'inscrire.

Lycéens, sachez que l'AUMONERIE DES LYCEES existe. Renseignez-vous.

BAPTEMES

le 4 juillet, Gwénaél et Margaux SCHWEITZER, 18 rue du Lannou;

le 10, Marie-Lise LE GAC, Kernévez;

le 17, Anna-Cécilia POULIQUEN, 5 rue Pégoud, Belfort;

le 18, Romain GUEZENNEC, 3 rue Duguay-Trouin, Brest;

le 23, Guillaume CHEVAL, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone;

le 25, Christophe QUENTRIC, 27 rue Professeur-Langevin, Brest; Marlène PETTON, rue des Sternes;

le 7 août, Franck-Maxime JEZEQUEL, Pencreac'h;

le 8, Florian LANNUZEL, 6 rue René Quillivic, Brest; Loïc PEREIRA-LEITE, 66430 Bompas;

le 14, Victoire CALLEC, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt;

le 15, Thibault LE RU, 80 rue Saint-Yves ; Mary TREBAOL, rue Saint-Jean ; Thomas FLOCH, 78000 Versailles ;

le 21, Jenny, Alice et Kelly-Joy BROUDIN-LAMBERT, 3 boulevard de la Corniche;

le 22, Agathe CHEVILLOTTE, 6 allée Ferrand, Neuilly ;

le 28, Adrien PEAN, Plouzané.

MARIAGES

- le 2 juillet, Denis MOCAER et Patricia COURTES, 3 impasse Noroît ;
le 17, Jean-Yves DACLIN et Christelle CAM, 191, rue d'Alésia, Paris ;
le 30, Gilles VERMERSCH et Edith CLOITRE, 39 rue Duquesne, 22190 Plérin ;
le 31, Mikaël FAGON et Nathalie MORVAN, 40 rue Le Guennec, Brest ;
le 7 août, Philippe ALBERT et Pascale KERLOC'H, 20 rue Jean Brunhess, Brest ; Eric BERTHOU et Isabelle BRAY, 3 rue de l'Eglise, Daoulas ;
le 21, Philippe BROUDIN et Annie LAMBERT, 3 boulevard de la Corniche ; Alain POUPON, 6 rue des Pavillons, Plougouvelin, et Nicole PAUGAM, 5 rue Louis Blériot, Plabennec ;
le 4 septembre, Didier MARCIANO et Jocelyne APPRIOU, 22 rue Anatole France, Vitry-sur-Seine ; Frédéric BEUCHILLOT et Béatrice GRINSARD, 5 rue Vico, Colombes.
le 18, Laurent UHL et Isabelle DREYER, 3 rue Georges Brassens, Brest.

DECES

- le 12 juillet, Anne QUEMENEUR (Mme RONGIER), 71 ans, rue de la Mairie ;
le 23, Jeanne CLOITRE (Mme CHAPALAIN), 63 ans, 17 rue de Bertheaume ;
le 9 août, Eugène PERROT, 79 ans, Ker-ar-C'hleuz ;
le 9, Anne-Marie RAGUENES (Mme MOCAER), 86 ans, rue de Bertheaume ;
le 18, Christophe BACON, 93100 Bondy ;
le 19, Gaudencia RUBINELLI, 98 ans, le Trez-Hir ;
le 7 septembre, Catherine PAILLER (Mme JOLY), 35 ans, Saint-Maixent-L'Ecole.



PLOUGOUVELIN ET SON PASSE

GUERRE SECRETE AU XVIIIème siècle

"Tandis que quelques français isolés et désapprouvés à l'avance par le gouvernement préparaient dans l'ombre de modestes projets d'expédition qu'on n'exécutait jamais le gouvernement anglais lançait des corps de débarquement sur les côtes françaises de la Manche et de l'Océan.

Ils étaient admirablement renseignés sur la situation militaire de nos provinces maritimes; un service d'espionnage très bien organisé leur permettait d'attaquer à coup sûr nos sites vulnérables. Convaincus que la guerre avec la France renaîtrait au moindre prétexte, ils avaient soin de s'enquérir de l'état des côtes de France"...

Ces lignes, extraites d'un compte rendu de la marine, nous aident à comprendre la "chasse à l'espion" engagée dans notre région dans les années 1750, et on en mesure l'importance en lisant les courriers adressés à la Cour du roi Louis XV par l'autorité maritime de Brest:

"Je ferai usage, si l'occasion s'en présente, des avis qu'il vous a plu de me donner au sujet de certains espions partis ou qui doivent partir d'Amsterdam pour examiner et rendre compte de notre situation, de nos projets et de nos opérations..."

"Nous continuerons d'être en garde contre toutes sortes d'étrangers. Il n'en vient aucun qui ne me soit présenté, que leur passeport ne soit scrupuleusement examiné..."

"J'écris aux officiers et syndics des classes répandus le long de la côte et leur recommande de nous donner avis des étrangers qui pourront venir dans leurs ports et qui leur paraîtraient suspects..."

- etc... etc...

Ces dispositions produisent leur effet:

- arrestation à Brest d'un particulier suspect, marchand de chapelets...

- filature de deux anglais qui se promènent dans le port.

- arrestation: d'un matelot français déserteur, qui pourrait être un espion..., d'un anglais qui va et vient de la côte française à la côte anglaise..., d'un particulier se disant horloger à Paris..., d'un autre qui se dit prêtre... etc... etc...

La prison de PONTANIOU reçoit les prévenus qui seront ensuite jugés, libérés ou condamnés. L'affaire GIRAUD nous instruit sur la méthode judiciaire employée:

18 août 1756: "GIRAUD est arrêté à MORLAIX, transféré à BREST et emprisonné à la prison de PONTANIOU..."

30 août: après interrogatoire, le nommé GIRAUD s'appelle en réalité FARCY. Il vient d'AMSTERDAM "pour exprimer tous les mouvements relatifs à notre marine. Il dénonce un autre espions dont il donne le signalement..."

16 septembre: le jugement est rendu "GIRAUD dit FARCY est condamné à la peine de mort après que lui soit appliquée la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation de ses complices..."

En quoi consistait alors la question?

"Le condamné est introduit dans la chambre criminelle. A genoux, tête nue, il écoute la lecture du jugement. Il est ensuite déshabillé, mis sur le siège de la question et attaché par les bras et les jambes à la manière accoutumée. Son serment pris de dire la vérité, il est passé au feu allumé pour cet effet dans la dite chambre, jusqu'à trois fois s'il est nécessaire. Après quoi on procède à la question extraordinaire, c'est-à-dire qu'il va subir de nouvelles approches jusqu'à ce qu'il ait avoué et confirmé ses aveux..."

27 septembre après-midi. FARCY a été exécuté. Comment? L'informateur n'en dit pas plus long. On sait toutefois qu jusqu'à la période révolutionnaire le mode d'exécution de la peine de mort varie selon les cas: le noble est décapité, le voleur de grand chemin roué, le criminel d'Etat écartelé, le faux monnayeur bouilli vif dans un chaudron, les domestiques voleurs pendus, ... Muet sur le supplice, l'informateur ajoute: "Un détachement de cinquante hommes était présent pour la sûreté de l'exécution. Un peuple nombreux s'y est trouvé qui a été édifié par la résignation que le coupable a fait paraître dans ses derniers moments..."

◇◇◇◇◇

En raison de ses 13 kms de plages et falaises et du dispositif y défendant l'accès du Port de BREST, PLOUGONVELIN ne pouvait échapper à l'obligation de vigilance imposée par l'autorité maritime. Le duc d'AIGUILLON, Commandant des Armées en Bretagne, s'installera d'ailleurs pour un certain temps à la Pointe Saint-Mathieu.

Reprenons la lecture des courriers adressés à la Cour:

- "un particulier a débarqué à Saint Mathieu et on le recherche..."

- "les sloop anglais croisent sur nos côtes, cherchant partout des renseignements sur l'escadre de Mr de CONFLAN qui est à Bertheaume..."

- "le colonel de BERRY en garnison au Conquet est prévenu qu'un homme suspect a débarqué à Keryunan (Plougonvelin)"

- "Le Père ADAM, prieur de l'Abbaye de Saint-Mathieu nous a écrit que le Capitaine d'un sloop anglais vient de revenir à son bord le pilote chargé de guider sa navigation"

- "le capitaine de ce sloop a tenu au dit prieur un discours suspect: que Brest lui vait paru bien fortifié et que l'entrée lui en paraissait difficile..."

- "le curé de Saint-Mathieu signale des agissements suspects qu'il observe chez lui; cette aventure nous fait redoubler d'attention sur les bâtiments étrangers. Des ordres sont donnés à Camaret et à Bertheaume de visiter exactement les navires étrangers et pour peu qu'ils donnent matière à suspicion de les arrêter et de nous en rendre compte..." etc... etc...

◇◇◇◇◇

"Pendant cette guerre maritime qui mit aux prises l'Angleterre et la France, les événements qui se passèrent sur mer eurent nécessairement un grand retentissement. La pléiade d'officiers de valeur, l'héroïsme des équipages et le soutien des populations côtières contribuèrent au XVIII^{ème} siècle à étendre encore la renommée de la Bretagne."

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

TREZ-HIR PLAGE (suite et fin)

Quelquefois le soir, un bal ou une séance de cinéma apportent un peu d'animation. Au total, cette plage que certains ne fréquentent pas puisque la croyant trop "chic", n'a rien à voir avec les grandes plages dont LA BAULE et DINARD sont en Bretagne les plus représentatives, où l'on se met à table après 21 heures, où foisonnent les délicieuses toilettes d'été et où l'animation règne tard dans la nuit parmi le brouhaha des multiples établissements pour estivants. Personnellement, je trouve qu'il n'existe entre ces stations plus ou moins à la mode et le charmant petit TREZ HIR absolument aucun rapport.

D'ailleurs les brestoises retenues en ville pendant la semaine l'ont également compris; aussi, comme je le disais, le TREZ HIR reste pour tous ceux qui aspirent à une journée de détente, le grand pôle d'attraction de la ligne du Conquet et, le dimanche, la plage devient davantage le domaine du visiteur que celui des estivants que l'on pourrait qualifier de sédentaires.

La descente sur le TREZ HIR, en arrivant de Brest est, par temps calme, une joie pour les yeux. Combien de fois ai-je entendu dans le car les exclamations émerveillées des tou-

— Celui que j'aime ? Il aime les gens tout simples ; il comprend l'affolement de la femme qui cherche la pièce qu'elle vient de perdre ; il fait voir la générosité inouïe de la veuve qui donne au Temple ses deux dernières piécettes ; il sait voir derrière le pharisien qui se vante le pauvre qui demande pardon.

— Celui que j'aime ? Il n'aime pas la richesse recherchée pour elle-même : elle ferme les yeux, le cœur et les mains. Mais il aime les riches et s'invite chez eux : Zachée, Simon, Matthieu : il ne désespère jamais d'eux : ils peuvent découvrir la joie de partager.

— Celui que j'aime ? Il n'aime pas l'infidélité conjugale ; il dit : "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas". Mais il est le seul à défendre la femme adultère qu'on veut lapider. Et il ne craint pas de parler à la Samaritaine aux six maris que tous montraient du doigt.

— Celui que j'aime ? Il déteste la maladie ; mais il aime les malades. Il les approche, il touche les lépreux. Il est heureux quand l'oreille entend, quand l'œil voit, quand la bouche peut parler, quand le corps peut se lever, courir et danser.

— Celui que j'aime ? Il déteste la mort, cette vilaine farceuse qui fait peur et qui réussit souvent à nous mettre en révolte quand elle surgit soudaine, inattendue, injuste et scandaleuse. En attendant le jour où il l'affrontera lui-même, il la fait reculer pour d'autres : pour la petite fille de Jaïre, pour le fils de la veuve de Naïm et pour son ami Lazare, le frère de Marthe et de Marie.

— Celui que j'aime ? Il ne connaît pas la haine. Tout juste la colère, la sainte colère, parfois, quand son espérance est déçue. Mais il connaît le pardon, le pardon sans mesure, le pardon soixante-dix fois sept fois. Même pour ceux qui se moquent de lui et le transforment en roi pantin, avec couronne d'épines et sceptre de roseau. Même pour ceux qui le tuent.

— Celui que j'aime ? Il n'ordonne rien. Il n'impose jamais. Il aime trop pour faire violence à qui que ce soit. Il propose, il invite, il appelle, il attend.

— Celui que j'aime ? Il semble fou dans sa manière d'aimer, toujours et quand même. Souvent en pure perte. Sans jamais reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre. "Donnant, donnant", "œil pour œil", "dent pour dent", sont des expressions qu'il déteste. Il ne connaît que la mesure dont parle l'Évangile. C'est "une bonne mesure, tassée, secouée et débordante". D'un bon grain qu'il sème partout, tant pis s'il est foulé aux pieds, picoré par les oiseaux, étouffé par les épines ou brûlé par le soleil. S'il tombe sur la bonne terre, il porte tant de fruits...

— Celui que j'aime ? Il s'est mis à genoux devant Judas et Pierre, et devant les dix autres, pour leur laver les pieds... les pieds de ceux qui allaient le trahir, le renier, le fuir.

— Celui que j'aime ? Il a donné son sang par amour à l'heure où les hommes lui donnaient du vinaigre par dérision.

— Celui que j'aime ? On a voulu le faire taire ; il dérangeait trop. On a voulu le tuer et on l'a eu. On a cru prendre sa vie sans voir tout de suite que c'est lui qui la donnait.

— Celui que j'aime ? Il est le Ressuscité du matin de Pâques. Il a réussi parfaitement son passage sur terre. Il est le premier des ressuscités que nous pouvons devenir chaque jour et pour toujours grâce à lui : chaque jour si, par lui, nous faisons du Ciel sur terre pendant notre vie ; pour toujours, après notre mort, appelés que nous sommes tous à ressusciter.

— Celui que j'aime ? Il dit à chacun qu'il est unique, précieux, chargé de mission. Il compte sur chacun à la mesure des talents qu'il lui a donnés. Il fait de ses amis le sel de la terre, le levain de la pâte et la lumière dans la nuit. Il a décidé de ne pas faire les choses à notre place. Il a besoin de nous. Il est même capable de faire des merveilles avec nos faiblesses.

— Celui que j'aime ? Il nous fait connaître son Père et nous apprend à le prier. Il nous remplit de son Esprit et nous donne d'en vivre.

— Et puis enfin, celui que j'aime ? Il aime l'Église, son épouse. Il ne l'abandonne pas, même quand elle est imparfaite et décevante, il sait lui donner les saints et les saintes dont elle a besoin pour réorienter sa marche. Il sait lui donner des frères diacres, prêtres et évêques unis au successeur de Pierre pour la servir, la sanctifier et la gouverner. Et des religieux et religieuses pour dire à quel point il y a du bonheur à se donner tout entier à Dieu.

— Celui que j'aime ? Comme j'aimerais qu'il soit aimé". Amen

Durant le premier week-end d'octobre, du samedi 2 (9h) au dimanche 3 (18 h), la commune du CONQUET va se mobiliser pour une grande cause sur le thème "COURIR POUR LA VIE - COURIR POUR CURIE - 33 HEURES CONTRE LE CANCER".

Cette opération est lancée pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes et aider l'Institut Curie. Un circuit pour courir ou marcher pendant 33 heures va être établi. Chacun pourra courir ou marcher à son rythme et s'investir dans cette fête pour la vie en faisant preuve de dynamisme et de solidarité.

Appel à tous et toutes des communes voisines !